

## Les extases libérales d'Alain Lancelot sur France Culture

« **Le Premier pouvoir** », samedi 18 février. Elisabeth Lévy reçoit ce jour-là dans « son » émission hebdomadaire sur France Culture, Alain Lancelot, ancien Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Paris (1987-1996), professeur émérite des Universités et auteur récemment d'un rapport remarqué, commandé par Jean-Pierre Raffarin (alors Premier Ministre), sur les problèmes de concentration dans les médias en France. On pouvait y lire que la presse française n'avait pas encore atteint un « **seuil de concentration alarmant** ». Du flot passablement désordonné de paroles prononcées pendant l'émission, on pourrait conclure que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes de la presse écrite...

Elisabeth Lévy a titré son émission « *La presse quotidienne peut-elle échapper au règne du marché ?* », et tenté de lui définir un cadre qui permet de commencer à se poser quelques questions. Dans son introduction, elle note par exemple que « *la mélancolie palpable dans les rédactions de nos quotidiens s'explique avant tout par la prise de conscience de la fragilité économique du secteur : rachats, plans sociaux, fusions rythment la vie de journaux en quête de capitaux susceptibles de pallier la réduction de leurs recettes publicitaires et l'érosion de leur diffusion.* Elle poursuit ainsi, en prenant quelques risques dans la première partie de sa phrase : « *Il n'y a plus à craindre la mainmise de l'Etat mais peut-être tout à redouter des exigences d'actionnaires soucieux de rentabilité* ». Avant de souligner que « *du coup, beaucoup estiment que le pluralisme de l'information est d'autant plus menacé que l'Etat semble impuissant à le garantir réellement* ». Passons sur quelques scories et reconnaissons que l'animatrice, une fois n'est pas coutume, a soulevé des questions légitimes, soutenue en cela par la plupart des intervenants.

### « Il n'y a pas d'entreprise de presse ! »

Alain Lancelot est donc sollicité une première fois sur le thème de la concentration des groupes de presse : cette concentration n'est-elle vraiment pas une menace pour le pluralisme ?

D'emblée, Alain Lancelot s'emploie à éluder la question posée. Ce sera sa ligne de conduite, pendant toute la durée de l'émission. Première esquivé : commencer par ergoter sur la mission de la commission d'enquête qu'il avait présidée [1] : le problème de la concentration « *n'est qu'un des aspects par rapport à cet objectif fondamental qu'est le pluralisme.* »

Une première fois, Elisabeth Lévy doit relancer le « professeur émérite » : « *En lisant votre rapport, j'ai plutôt senti de la résignation que de l'optimisme... On a l'impression que : voilà, le marché est là, les journaux sont dans le marché, et on ne peut plus rien contre ces tendances lourdes ; il y a un impératif de rentabilité et il faut s'adapter.* »

Et pour s'adapter, rien de tel que se dérober : « *Je crois d'abord que cela ne vaut que pour la presse écrite* », affirme sans se démonter Alain Lancelot, qui ajoute que son rapport ne laisse à celle-ci que « *très peu de place* », avant de préciser que les réformes préconisées dans ce rapport sont « *pratiquement nulles* ». En effet ! [2]. Non, le problème de la concentration dans la presse écrite « *ne se pose pas réellement, [...] le vrai problème, que l'on rencontre partout, c'est qu'il n'y a pas en France d'entreprise de presse ...* ». Première nouvelle.

À l'appui de son propos, Elisabeth Lévy évoque la fusion intervenue, il y a quelques années, entre *Le Provençal* et *Le Méridional* - « *rachetés à quelques années d'intervalle par le groupe Lagardère* » -, alors que les différences politiques entre les lignes éditoriales étaient « *totales* ». Atteinte au pluralisme ? Alain Lancelot se borne à répondre de biais en rappelant que Gaston Defferre était, directement ou indirectement, propriétaire des deux titres, sans que les lignes éditoriales en aient été affectées : « *ça montre bien que le problème de la propriété de l'organe de presse n'est pas le problème essentiel ...* » Circulez, il n'y a rien à voir !

Elisabeth Lévy insiste : « *La fusion a-t-elle été entraînée par le rachat par Hachette, oui ou non ?* » Réponse limpide : « *C'est difficile à dire...* »

Il faudra, après quelques oiseuses considérations sur le tirage en baisse des deux titres, que Philippe Cohen intervienne en rappelant que *Le Provençal* était classé à gauche, *Le Méridional* à droite, et que la fusion a fait disparaître un clivage qu'un autre scénario aurait peut-être maintenu... Rien à faire, Alain Lancelot ne veut pas en démordre, et s'improvise connaisseur des subtilités politiques marseillaises pour défendre son point de vue...

Intervient alors Gilles Casanova, qui après avoir une dernière fois volé à la rescousse de Philippe Cohen, enchaîne : « *Est-ce qu'il peut y avoir des titres qui existent comme titres d'opinion quel que soit leur propriétaire ?* » La réponse est édifiante : « *Le Méridional/La France n'était pas contre M. Robert Lacoste, ministre résident du parti socialiste à Alger, pas du tout, du tout, il soutenait la même politique que M. Gaston Defferre sur ce point, c'est-à-dire la poursuite de la présence française en Algérie !* » Démonstration efficace et édifiante !

De guerre lasse, Elisabeth Lévy continue, et décrit le paysage économique actuel dans la presse régionale quotidienne, paysage d'ailleurs modifié depuis la sortie du rapport Lancelot : « *on assiste à la création dans un certain nombre de régions de pôles qui sont en situation de quasi-monopole* ». Après un retour sur les ordonnances de 1945 visant à empêcher les grandes concentrations dans la presse, et sur la loi de 1984, de fait abrogée dès 1986, elle précise que de nos jours « *la tendance générale depuis une quinzaine d'année est plutôt à l'assouplissement des contraintes qui pèsent sur les regroupements* », et enchaîne sur la question : « *Est-ce que ça veut dire que les États doivent renoncer à garantir le pluralisme ?* »

Alain Lancelot non plus ne manque pas de souplesse. Ainsi l'exige l'art de l'esquive : « *Pas du tout ! [...] J'estime qu'à l'heure actuelle, le pluralisme dans la presse est assez largement réalisé.* » Une merveille rhétorique : l'État doit-il prendre des mesures de précaution ? Non, car actuellement le danger n'est pas avéré. Brillant ! De toutes manières, le seuil de 30 % valable pour la presse écrite est « *raisonnable* » et « *n'a jamais été atteint* ». Circulez, il n'y a toujours rien à voir !

### « Ce sont des supports de publicité ! »

Point suivant : pour défendre la presse écrite, on attendait des mesures de ce rapport Lancelot, en vain apparemment ... Nicolas Weill interroge l'invité sur le paradoxe de la marchandisation ultime de l'information, devenue denrée gratuite et perdant ainsi sa valeur... Une inquiétude gentiment formulée qui nous vaut cette réponse qui parle d'elle-même : « *Il me semble que vous oubliez l'essentiel, de ce qu'est la presse... Pour vivre... Ce n'est pas un fournisseur d'informations, ces sont des supports de publicité ! Et elle ne vit que comme support de publicité ! Et donc la marchandisation gratuite, en quelque sorte, elle est déjà là ! C'est moins l'acheteur qui est le décideur, c'est l'annonceur, et c'est lui que l'on sert en premier.* » En guise d'oraison funèbre...

\*\*\*\*

[1] à savoir, selon lui « *la garantie du pluralisme, l'impartialité de l'information, la sauvegarde de la diversité culturelle, et la question de l'indépendance nationale* »

[2] Elisabeth Lévy a beau jeu de répliquer, un rien sarcastique : « *Nous l'avons remarqué !* »

Philippe Cohen intervient à nouveau, pour s'inquiéter de la constitution actuellement en cours de trois grands pôles régionaux [3], pôles dont la taille, déjà imposante, va croissant : « on a [...] », souligne Cohen, *remplacé la concentration pas des supers monopoles régionaux qui vont détenir les clés de l'information en divisant la France en trois sous-pays d'à peu près égale importance* ». Rien dans le « rapport Lancelot » sur le sujet. Son rapporteur « explique » ; l'échange qui suit vaut d'être reproduit presque intégralement :

- Alain Lancelot : - *Et moi je ne comprends pas pourquoi il n'y a pas plus de journaux régionaux... Vous ne vous rendez pas compte que, finalement, s'ils survivent, les journaux régionaux [...], c'est justement parce qu'ils ne sont pas en concurrence. [...] Vous vous trouvez dans des situations en réalité où, presque naturellement, vous avez des petits monopoles locaux qui se créent...*

- Elisabeth Lévy : - *Alors, attendez, attendez, parce que je suis pas sûre de vous comprendre ... Quand on lit votre rapport on a quand même le sentiment que vous êtes assez libéral, que vous êtes plutôt pour la concurrence, que vous êtes plutôt pour qu'elle se passe de façon ...*

- Alain Lancelot : - *Nous sommes pour la concurrence ...*

- Elisabeth Lévy : - *... ah, ben pas dans les régions donc visiblement !*

- Alain Lancelot : - *Mais de toutes manières, il faut bien se rendre compte que les entreprises de presse doivent vivre ! Ce sont des entreprises qui doivent vivre ! Il faut donc qu'elles soient viables.*

- Elisabeth Lévy : - *Oui, la question [...] est celle d'une possible régulation, à laquelle finalement vous répondez par la négative.*

- Alain Lancelot : - *Je ne suis pas du tout contre la régulation, notre travail porte essentiellement sur la régulation, mais je dois vous dire que lorsqu'on regarde la situation des médias en France, ce qui est clair, c'est que les véritables problèmes ne sont pas à l'heure actuelle ceux de la presse écrite, c'est bien davantage ceux des grands médias beaucoup plus importants, parce que chaque Français consacre trois heures et demie en moyenne par jour pour la télévision [...] et que c'est à ce niveau-là que ça se situe. Et ce qui est encore plus important, ce n'est pas ce qui se passe aujourd'hui, c'est ce qui va se passer demain, en raison des modifications considérables de la distribution par Internet.* »

Le ton des réponses (et particulièrement de la dernière tirade) laisse percer une certaine exaspération : notre libéral ne supporte pas la contradiction. Quant à la question, elle ne se pose même pas : notre libéral-régulateur approuve les monopoles.

### **« Je persiste à croire qu'il faut des grands groupes de presse »**

Quelques temps après, Elisabeth Lévy pose une question embarrassante : « *Est-ce qu'une rédaction peut-être indépendante de son propriétaire, est-ce que ça a du sens pour vous ?* » Pas très à l'aise, Lancelot bafouille : « *Moi ça a du sens pour moi, moi je trouve que... peut-être indépendant du propriétaire mais... encore faut-il que le propriétaire ait envie d'être à la tête d'un journal qui ne pense pas comme lui, et pourquoi donc peut-on trouver quelqu'un qui ait envie d'être un propriétaire de journal si justement il ne peut pas en avoir un avantage sur...* » Et peste : « *Moi je persiste à croire qu'il faut des grands groupes de presse.* »

Sur le rapport problématique qu'entretiennent les journalistes avec leur propriétaire, Elisabeth Lévy prend l'exemple du *Figaro* et de Serge Dassault. L'analyse de Lancelot fuse : « *Il y a une différence colossale entre le père et le fils. Si vous prenez Marcel Dassault, Marcel Dassault c'est un génie de l'aviation, mais en même temps c'est un vrai journaliste, c'est un homme de presse, il aime la presse, c'est son affaire, il est présent il aime la presse il a envie... J'ai l'impression que Serge Dassault veut faire comme papa, mais ce n'est pas papa.* » Des années de recherche en science politique pour en arriver là ! Merci pour la réponse. Sujet suivant ?

### **Le merchandising ? « Un moyen intelligent de financer la presse »**

Tenir une heure sans obtenir d'autres réponses qu'une récitation (éloquente, il est vrai...) des lois du marché est une prouesse. Nouvelle tentative sur la question du « merchandising ».

Le fait que pour « appâter le client », les journaux soient vendus avec des DVD ou autres livres d'art n'a pas l'air de poser problème à Alain Lancelot. « *Attendez, le fait qu'il y ait des moyens de financement de la presse de pensée, la presse d'opinion, qu'elle trouve les moyens de financement, c'est une nécessité. Vous ne pouvez pas vivre dans un monde économique sans respecter les lois de l'économie. C'est une nécessité, c'est pas le capitalisme, c'est l'économie, où que ce soit. Donc, il y a un problème de financement.* »

Ayant pompeusement énoncé cette nouvelle loi de la nature, Alain Lancelot soutient que ce qu'il appelle la presse d'opinion (*Le Monde, Le Nouvel Observateur* ou *Le Figaro*), fait mieux de vendre « un petit livre sur Klimt ou un petit disque sur Mozart, c'est un aspect de financement qui n'est pas honteux. »

Ce à quoi l'animatrice rétorque : « *nous pouvons douter qu'on va lutter contre cette crise de l'écrit, en donnant des gadgets en plus des journaux, non ?* » Réponse (très) énervée de l'invité : « *Je pense que c'est un moyen intelligent de financer la presse. Vous savez, si vous en trouvez d'autres, dites-le. Faites-le savoir. N'hésitez pas.* » Reste à savoir si les journaux ne seront pas achetés pour leurs gadgets plutôt que pour leur qualité intrinsèque (ou supposée telle...). Mais Alain Lancelot rassure ses interlocuteurs : « *Je ne suis pas partisan forcené de tous les gadgets.* » Ouf !

### **Derniers soupirs**

Depuis le début de l'entretien, une question perturbe l'invité, un sujet sur lequel il aimerait revenir. Les grands groupes de presse. Extraits d'une plainte.

« *Il est vrai, ce qui est frappant, c'est que il n'y a pas en France de gros groupes de presse. (...) Lagardère, est le principal groupe français, le seul, avec Hachette, mais, il faut bien reconnaître que c'est un groupe multimédia assez faible. Même avec Canal. Nous sommes très loin de ce que l'on trouve chez Bertelsmann. Mais très loin ... très loin de ce que l'on trouve chez Murdoch. Très loin de ce que l'on trouve en Espagne. Il faut se rendre compte de cela.* ». Concentrons, concentrons, c'est sans risque !

Des contradictions possibles entre les « exigences éditoriales » et les « impératifs économiques » des groupes ? « *Vous ne pouvez pas subordonner les impératifs économiques à l'impératif éditorial, si ce... Vous ne pouvez pas obliger un lecteur à acheter un journal qu'il ne veut pas. Voyons. Ecoutez. Il faut quand même être raisonnable. Il faut qu'il puisse survivre et donc qu'il soit acheté, et par les publicitaires et par les lecteurs.* » Concentrons et subordonnons, s'il le faut, les exigences éditoriales aux impératifs économiques, mais pas trop. C'est sans risque...

Et puisque rien de ce qui est mercantile ne lui est étranger, Alain Lancelot, lorsque le problème de la presse gratuite est abordé, rétorque, le plus sérieusement du monde : « *Je ne méprise pas les gratuits. (...) Je les regarde comment ils sont faits. Ils sont bien faits. Et, ils donnent une information qui est loin d'être négligeable. Et, vous avez plus de choses, aujourd'hui, me semble-t-il, dans 20 minutes ou dans Métro que dans certains organes de la presse nationale.* »

Une émission pour rien ? Pas vraiment. Le cynisme tranquille de Lancelot (et de ses zéloteurs) enseigne au moins sur ce que sont nos adversaires. Le marché est leur Dieu. Et il a plusieurs prophètes. Lancelot est l'un d'entre eux.

### **Un collectif de rédaction d'Acrimed**

---

[3] le groupe « Ouest France », le groupe « L'Est Républicain » qu'on commence à appeler « Est France » et un troisième, plus flou mais articulé autour du *Monde* et du groupe Lagardère, que Philippe Cohen appelle « Sud France »